

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents :** Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL Madame Anne BOUQUIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Anab LEFFRAY, Madame Vanessa CHABOURINE.

**Absents ayant donné un pouvoir :** Mme Christelle TESSIER à Mme Aurore YANG, M. Jacques ABBO à Mme Marianne HUREL, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HIUET, Mme Aline MERIAU à Mme Magali BLANLUET, Mme Solène MENNECIER à M. Bruno GODET, Mme Mariline BOUCLET à M. Philippe BAUMY, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON à Mme Vanessa CHABOURINE, Mme Marie COSTA à M. Frédéric MURA, M. Pierre HABERT à Anab LEFFRAY

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	26	23

**Absents excusés :** M. Fabrice PELLETIER, M. Bruno THOMAS, M. Yann BOUGUENNEC

**Date de la convocation**

21 juin 2024

A été nommé secrétaire : M. Bruno GODET

**Date d'affichage**

21 juin 2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer les canalisations relarguant des CVM (chlorures monomères de vinyles) repérées dans l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable. Le bureau HADES a été choisi comme maître d'œuvre pour réaliser le dossier de consultation des entreprises et suivre les travaux.

**Objet de la délibération**

1- Commande publique  
1.7 Actes spéciaux et divers

2024-54 – Dossier de consultation pour les travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable

Les travaux sont estimés à 500 144.20 € HT soit 600 173.28 € TTC. La commission « aménagement du territoire » du 4 juin 2024 est favorable à la réalisation de ces travaux.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

La consultation des entreprises sera passée en procédure « marché à procédure adaptée ».

et publication ou notification

le 2/7/2024

Entendu l'exposé de Monsieur Philippe BAUMY, Adjoint au Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**-APPROUVE** le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable

pour les secteurs « la Maison des Bois – la Doronde – Route de la  
Mardelle – la Chesnaie » tel que proposé par le bureau INCA,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation, selon la  
procédure des marchés à procédure adaptée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents  
afin de permettre le bon déroulement de l'opération.

Le secrétaire de séance  
Bruno GODET



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

